



Communiqué du 07/05/2015

L'ANAS reçue par la députée Brigitte BOURGUIGNON

Le 22 avril 2015, Anne-Brigitte COSSON, présidente de l'ANAS, et Didier DUBASQUE, ancien président et vice-président de l'ANAS, ont été reçus par Madame Brigitte Bourguignon, députée chargée par le 1^{er} ministre d'une mission visant à :

- Récapituler les besoins et contraintes du travail social aujourd'hui
- Indiquer en quoi le projet de réforme de l'architecture des diplômes proposé par la CPC peut y répondre
- Proposer les grandes lignes d'une refonte du travail social

L'ANAS a rappelé en préambule que le travail social et les professionnels qui le mettent en œuvre sont régulièrement interpellés sur le sens et le contenu de leurs fonctions et missions. Aujourd'hui, il semble même que l'existence des professions soit interrogée laissant supposer qu'elles ne seraient plus en phase avec les réalités de terrain et les attentes institutionnelles. Cette idée ne repose sur aucun diagnostic établi mais uniquement sur des échanges au sein de commissions nationales qui, tout en se penchant sur des questions sociales essentielles telles que la cohésion sociale, la pauvreté, le handicap ou la protection de l'enfance ne s'appuient pas sur des recherches actions de terrain ni des témoignages représentant une réalité objectivée. Chacun y va de son opinion à travers une ou plusieurs expériences personnelles ce qui est insuffisant.

Par ailleurs l'action des travailleurs sociaux est otage des discours politiques ambiants sur l'assistantat, la fraude aux prestations qui sont des représentations totalement décalées au regard de la réalité. Elle est aussi otage « d'effets de modes ». Tous aujourd'hui proclament la nécessité d'agir avec et pour les personnes, en les associant en tant qu'actrices comme si ces pratiques n'existaient pas et comme si elles n'étaient pas déjà enseignées.

Lors de l'échange qui a suivi, Mme Bourguignon a interrogé l'ANAS sur :

- les contraintes du travail social
- le travail social collectif
- ce qui caractérise notre profession par rapport aux autres professions de même niveau
- le secret professionnel
- les points de désaccord de l'ANAS avec le rapport « métiers et complémentarités »
- ce qu'il faudrait améliorer dans les formations et quels enseignements pourraient être partagés avec les autres filières
- ce qu'on peut retenir de positif dans les autres rapports remis au gouvernement ?
- **les propositions que nous aurions à faire**

Sur ce dernier point, nous avons développé un argumentaire autour de la nécessité de reconnaître :

- le caractère **généraliste des professions dont celle d'assistant de service social ;**
- **Que les missions confiées aux travailleurs sociaux s'inscrivent dans des définitions qu'il convient de respecter ;**
- **Que les travailleurs sociaux ont besoin de reconnaissance, de valorisation et de communication sur leurs réussites au quotidien qui restent très peu visibles ;**
- **Qu'il vaut mieux consolider les formations et des diplômes existants, avec un socle commun à définir, afin de renforcer une culture commune, plutôt que de vouloir les réformer au risque de les appauvrir.**

Nous ferons paraître prochainement un document plus conséquent reprenant notre analyse du projet de refonte des diplômes, les réponses aux questions ainsi que les propositions que nous pouvons émettre.

Anne-Brigitte COSSON,

Présidente de l'ANAS